Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2022-06 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2017-05 INTITULÉ PERMIS ET CERTIFICATS AFIN D'AJOUTER L'INSPECTEUR DES RIVES DANS LES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

Avis de motion est donné par la conseillère Christine Langelier à l'effet que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera soumis pour adoption le Règlement 2022-06 amendant le Règlement 2017-05 intitulé Permis et Certificats afin d'ajouter l'inspecteur des rives dans les dispositions administratives.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 11e jour du mois de janvier 2022.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Objet :

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2022-06 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2017-05 INTITULÉ PERMIS ET CERTIFICATS AFIN D'AJOUTER L'INSPECTEUR DES RIVES DANS LES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

Je soussignée, Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Hyacinthe, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint en affichant une copie, au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité (http://saintbernarddemichaudville.qc.ca/), entre 16 h 30 et 16 h 40, le 11 janvier 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11 janvier 2022.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière